

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	7
• absents	2
• exclus	

Date de convocation :

16 mars 2023

Date d'affichage :

16 mars 2023

Objet

N° 10/2023

Approbation du compte
administratif dressé par le
Receveur

Budget annexe de l'eau

De la commune de DROISY

Séance du 20 mars 2023 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER, Olivier BALDI.

Excusé(e) : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI.

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

Vote du compte administratif.

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de M. Jean-Paul FORESTIER délibérant sur le compte administratif 2022 dressé par M. Régis RACINEUX président de séance, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

Cpte 002 excédent reporté 2021 : 362.77 euros

Dépenses : 26 767.62 euros

Recettes : 58 943.39 euros

Excédent 2022 réel à reporter : 32 538.54 euros

Section d'investissement

Cpte 001 excédent reporté 2021 : 43 316.89 euros

Dépenses : 2 336.00 euros

Recettes : 3 730.00 euros

Excédent 2022 réel à reporter : 44 710.89 euros

Monsieur le président de séance précise que le compte administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier de Rumilly-Alby.

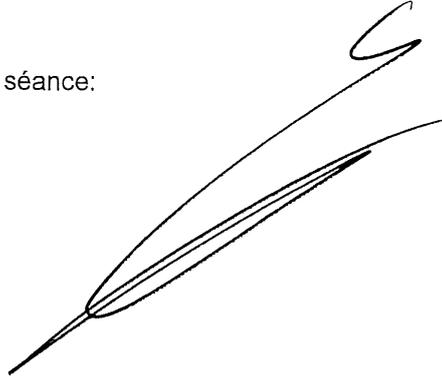
S'LO

Monsieur le Président de séance soumet au délibéré, les membres présents du Conseil l'unanimité des membres présents le compte administratif 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 21 mars 2023.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 23/03/2023

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 21/03/2023

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER

DELIBERATION

(1) DU CONSEIL MUNICIPAL (1) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DU COMITE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 10
 Nombre de membres présents .. 8
 Nombre de suffrages exprimés .. 7
 VOTES : Contre 0 Pour 7
 Date de convocation : 16/03/2023

Séance du 20 mars 2023 à 20h30 heure

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M FORESTIER Jean-Paul délibérant sur le compte administratif de l'exercice 22 dressé par M RACINEUX Régis Paroissien, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

COMPTE ANNEXE POUR l'eau

Résultats reportés											
Opérations de l'exercice	26	767,62	58	343,39	2	336,00	43	316,89	29	103,62	6
TOTAUX	26	767,62	59	306,76	2	336,00	47	046,89	29	103,62	10
Résultats de clôture			32	538,54			44	710,00			7
Restes à réaliser											
TOTAUX CUMULÉS	26	767,62	59	306,76	2	336,00	47	046,89	29	103,62	10
RÉSULTATS DÉFINITIFS			32	538,54			44	710,89			7

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
 Reçu en préfecture le 23/03/2023
 Publié le
 ID : 074-217401074-20230320-10_2023-BP

1) Rayer les mentions inutiles.
 2) Conseil municipal, conseil d'administration ou comité.
 3) Maire ou Président.
 4) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° *Bezaire N. B. S. G. A. © Jean P. Alain VIGORLI, CHATAIN C, LAFFIN C, RACINEUX R*

Ont signé au registre des délibérations : MM.

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
 Reçu en préfecture le 23/03/2023
 Publié le *2023*
 ID : 074-217401074-20230320-10_2023-BF

Pour expédition conforme,
 Le Président, *[Signature]*

Cachet *[Signature]*

52 LOW

LAU

74107
Code INSEE

Commune de DROISY
Service

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 8
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 VOTES : Pour 7
 Contre 0
 Abstentions 0
 Date de convocation : 16/03/2023

Présenté par le Président

A Droisy , le 20/03/2023

Le Président

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire

A Droisy , le 20/03/2023

le Conseil d'Administration

BALDI Olivier	
BERNARDI Jérémy	Excusé
CHATANAY Cyril	
FORESTIER Jean-Paul <i>Mare</i>	
FORESTIER Nicolas	
LAFFIN Carole	
RACINEUX régis	
REY Pierre-Alain	<i>Rey PA</i>
VICTOR Émilie	Excusée
VICTOR Thibault	

Certifié exécutoire par le Président
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 23/03/2023

A DROISY

, le 23/03/2023

